



REVUE DE PRESSE

Retrouvez tous les articles sur la
Ville de Pont-Sainte-Marie !

MAI 2021

WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR

**1 RECONVERSION DES FRICHES
FERROVIAIRES EN VOIE DOUCE**

Page 1 à 2

2 ÉCOLE DE MUSIQUE

Page 3 à 5

3 MÉDIATHÈQUE

Page 6 à 8

4 COLLÈGE EUREKA

Page 9 à 12

5 COLLECTE DES DÉCHETS

Page 13 à 16

6 VIDE-GRENIERS

Page 17 à 18

7 MC ARTHUR GLEN

Page 19 à 22

8 GALERIE ARTES

Page 23 à 24

9 OLIVIA TOILETTAGE

Page 25

RECONVERSION DES FRICHES FERROVIAIRES EN VOIE DOUCE

RECONVERSION DES FRICHES FERROVIAIRES EN VOIE DOUCE: VERS UN PROJET INTERCOMMUNAL

Pourra-t-on un jour déambuler sur une nouvelle voie douce, longue de 8 kilomètres, en lieu et place d'une ancienne voie ferrée traversant l'agglomération d'est en ouest ? Une réunion importante aura lieu courant mai avec le propriétaire SNCF Réseau.



« Qui ne tente rien n'a rien ! » La phrase a été lâchée par Olivier Girardin au conseil municipal de La Chapelle-Saint-Luc le 13 avril dernier. Elle illustre la volonté du maire chapelain de faire avancer son projet de reconversion des friches ferroviaires en voie douce. Après s'être heurté au refus de la SNCF en décembre dernier pour des raisons de sécurité, ce dernier a insisté et fini par obtenir un dialogue plus constructif.

Deux réunions ont été provoquées avec la directrice régionale de SNCF réseau Laurence Berrut. Il y a des raisons d'espérer. Trois acteurs importants ont apporté leur soutien : l'Agence nationale de cohésion des territoires, la Banque des territoires... et Troyes Champagne Métropole.

PARTIR À VÉLO DE L'ESCAPADE JUSQU'AUX MAGASINS D'USINE À PONT-SAINTE-MARIE

L'idée de départ était d'en finir avec les frontières urbaines qui ont creusé les fractures chapelaines. Aujourd'hui, l'ambition dépasse les frontières de La Chapelle-Saint-Luc. Un projet intercommunal plus ambitieux se dessine. « *On pourrait partir de Sainte-Savine au niveau de L'Escapade et aller jusqu'aux magasins d'usine à Pont-Sainte-Marie. On est dans du pré-opérationnel sérieux* », a présenté Jean-Paul Braun, premier adjoint au maire, au conseil municipal le 13 avril dernier. Selon l'élu, un premier tronçon s'étirant entre le pont d'Orléans et la friche d'Arcelor Mittal, future propriété de la municipalité chapelaine, pourrait être vite réalisé. « *Il n'y a aucun blocage d'ordre sécuritaire. Nous sommes en situation de dire que nous pouvons travailler* », relance Olivier Girardin.

Au-delà de la ligne 4, la voie douce pourrait traverser l'avenue Chomedey au niveau du pont ferroviaire près des Vassaules et rejoindrait les magasins d'usine à Pont-Sainte-Marie. Un tronçon qui n'est plus du tout utilisé par la SNCF au même titre que celui qui longe la rue Teilhard de Chardin et se poursuit jusqu'à l'Escapade en direction du pays d'Othe. Dans ce tracé qui se dessine (voir ci-contre), seul un morceau de voie est très rarement utilisé par les usines Michelin et Accuride. Pour mettre le projet sur les rails, la désaffectation de la ligne reste un point essentiel. « *La question de la réversibilité est un critère important* », précise Jean-Paul Braun.

À Pont-Sainte-Marie, l'idée fait aussi son chemin, mais la municipalité reste prudente compte tenu de son histoire avec la SNCF. « *On a voulu faire un bel aménagement dans le précédent mandat pour élargir les trottoirs dans la zone des magasins d'usine entre Adidas et MacDonald's mais la SNCF n'a jamais voulu aller plus loin. On a fait X courriers pour entretenir les voies délaissées et on n'a jamais obtenu de réponse...* », raconte le maire Pascal Landréat. Développer les voies douces ? L'élu aimerait foncer : « *La question des mobilités sera l'un des gros sujets du projet de territoire de Troyes Champagne Métropole que nous allons bientôt construire* ».

Contactée par nos soins, le service communication de SNCF réseau assure que la direction régionale « *est volontaire pour que ce dossier soit monté* », tout en précisant qu' « *on en est à des balbutiements dans les discussions* ».

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id255040/article/2021-05-07/reconversion-des-friches-ferroviaires-en-voie-douce-vers-un-projet-intercommunal?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

LES ÉCOLES DE MUSIQUE RESTENT FERMÉES : « ON L'A SU LA VEILLE DE LA RENTRÉE ! »

Une pétition circule en ligne pour la réouverture des écoles de musique, dont les enseignants pensaient pouvoir de nouveau accueillir les élèves dès leur rentrée scolaire, entre le 26 avril pour les primaires et le 3 mai pour les collégiens et lycéens.



Plus de 7 500 personnes ont signé une pétition pour la réouverture des établissements d'enseignement artistique, mise en ligne il y a quelques jours, en forme de lettre ouverte au président Macron. Elle est écrite par Michel Ventula, secrétaire général du Snea-Unsa, et regrette, entre autres, cette longue période de « stop and go » qui a émaillé les apprentissages artistiques depuis le début de la crise sanitaire.

Aujourd'hui, seules les classes à horaires aménagés et les filières professionnalisantes ont accès aux cours de musique. Pour les autres, c'est en visio.

« Les enseignements à distance sont un pis-aller, ils ne permettent pas la même qualité qu'en présentiel et entraînent une diminution du nombre d'élèves dans les établissements », assure Anne Loreau, directrice de l'école municipale des arts et loisirs à Saint-André-les-Vergers. L'Émal compte environ 400 élèves. Ils étaient presque cent de plus l'année dernière. Entre ceux qui se découragent et les nouveaux qui ne poussent pas la porte, la note est salée.

DOIGTS CROISÉS POUR LE 19 MAI

Et ce qu'on ne comprend pas très bien, dans ces établissements, c'est que l'école a repris. Alors pourquoi pas la musique, les arts plastiques, la danse ? « Nous avons les moyens de respecter un protocole sanitaire strict, d'assurer les cours collectifs en petits groupes dans de grandes salles et d'accueillir les élèves un par un en cours d'instrument », fait remarquer Pascal Cunin, directeur de l'école de musique de Pont-Sainte-Marie. Déçu, il avait misé sur une réouverture le 3 mai pour tous les mineurs. Il a fallu, encore, se réorganiser, après un décret paru... le 2. « On a su la veille ! On a toujours les informations au dernier moment, en allant chercher les décrets, qu'il faut ensuite comprendre et appliquer. » Comme ses homologues, il croise les doigts pour le 19 mai, prochaine étape du déconfinement. Mais le doute plane encore, notamment sur la tenue des examens. « Il faudra peut-être revenir au contrôle continu, si les élèves ne sont pas prêts... »

À Saint-André, on croise les doigts pour que les nombreuses manifestations prévues par l'Émal puissent avoir lieu. Mais on navigue à vue.

À Saint-Julien-les-Villas, même combat. On fait et on défait les plannings, on tente de maintenir le lien, au gré des décisions du gouvernement. « Dans nos établissements, on brasse moins d'élèves que dans les transports en commun ou les grandes surfaces ! », pointe Isabelle Henry, directrice de l'école de musique.

Et les professionnels ne comprennent pas grand-chose à l'intervention de la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, qui a assuré à l'Assemblée mardi que tout rentrerait dans l'ordre... le 1er juillet, au moment des vacances.

MUSIQUE À L'ÉCOLE, LE PARADOXE

À Bar-sur-Aube, la Maison des arts, qui accueille 130 élèves, enfants et adultes confondus, est fermée. « Nous assurons un lien pédagogique, mais il ne s'agit pas de cours. D'ailleurs, je n'emploie pas ce mot, je préfère parler de rendez-vous. Car l'impact sur les élèves diminue de moitié, voire plus », estime Jean-Marc Mandelli, le directeur, qui juge la situation paradoxale. « Des interventions en musique se font actuellement dans les écoles traditionnelles, mais pas en conservatoire ! »

À Romilly-sur-Seine, au conservatoire de musique et de danse, même scénario. Pour la grande majorité des élèves, les cours ont toujours lieu en télé-enseignement. En revanche, toutes les interventions habituelles dans les écoles, comme le dispositif « Orchestre à l'école », par exemple, ont lieu normalement.

Certains en prennent leur parti, voire craignent une réouverture trop rapide, au regard des chiffres de l'épidémie.

« CERTAINS PARENTS D'ÉLÈVES ONT ATTRAPÉ LE COVID RÉCEMMENT, IL FAUT RESTER PRUDENTS. »

« On pourra faire toutes les pétitions qu'on veut, on ne peut rien faire dans tous les cas, constate Patrice Koludzki, directeur de l'école de musique du pays d'Othe. On attendra le 19 mai comme tout le monde », souffle-t-il, fataliste. Il reste d'ailleurs prudent par rapport à l'épidémie. « Certains parents d'élèves ont encore attrapé le Covid récemment, tout le monde est content de la réouverture, mais par rapport à la situation, je ne suis pas sûr que ça soit la bonne solution. On fait ce qu'on nous dit, et on verra bien ».

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id255039/article/2021-05-07/les-ecoles-de-musique-restent-fermees-on-la-su-la-veille-de-la-rentree?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3D Pont-sainte-marie>

DÉBAT : FAUT-IL RENDRE LA MÉDIATHÈQUE GRATUITE POUR TOUS ?

Depuis le 4 mai, les habitants de Sainte-Savine peuvent emprunter gratuitement à leur médiathèque. Mesure salubre d'ouverture à la culture ou simple effet de manche ? L'initiative savinienne ne laisse pas de marbre dans l'agglomération.



Le débat sur la gratuité des services publics s'invite à la médiathèque. Le 4 mai dernier, Sainte-Savine a ouvert un nouveau chapitre dans l'agglomération en rendant les inscriptions et prêts de documents totalement gratuits.

Tous les Saviniens peuvent en profiter, sans conditions d'âge ni de ressources. Avant cette date, pour emprunter 10 livres ou revues, 8 CD et 4 DVD toutes les quatre semaines, il fallait déboursier 4 € par an. D'aucuns peuvent trouver le montant symbolique. Pas Jean-Christophe Stauder, adjoint au maire chargé de la culture à Sainte-Savine : « On a une crise sanitaire et économique durant laquelle les difficultés se sont renforcées. Pour beaucoup de familles, ces 4 € pourront être utilisés pour autre chose. »

Les mille adhérents de cet établissement culturel profitent d'un fonds de 30 000 documents. Les frais d'inscription rapportent 600 € à la commune environ chaque année. Autant dire, une goutte d'eau dans le budget de 25 000 € dédié au fonctionnement de la médiathèque. L'élu assume totalement ce choix politique. *« La gratuité rompt la relation marchande. On veut proposer un accès à la culture facile, gratuit et direct à la population. »*

« UNE BONNE PISTE » POUR OLIVIER GIRARDIN

Cette décision suscite des réactions contrastées dans l'agglomération. *« C'est complètement un effet de manche »*, raille une ancienne bibliothécaire qui militerait plutôt pour le 1 € symbolique plutôt que le « tout-gratuit ». Olivier Girardin, maire PS de La Chapelle-Saint-Luc, salue la mesure : *« Moi, je trouve que c'est une bonne piste »*. Pourquoi ne pas tenter l'expérience dans sa commune ? *« On n'a pas encore abordé le sujet, reconnaît Marie-Françoise Le Borgne-Godard, élue déléguée à la culture. Mais ça va concerner très peu de personnes car on a très peu d'usagers payants. »* La gratuité touche effectivement les publics jeunes (moins de 18 ans) et les demandeurs d'emploi dans la plupart des bibliothèques de l'agglomération.

Adjointe à la culture à Saint-André-les-Vergers, Marie-Pierre Leroy avoue prendre « très au sérieux » l'initiative savinienne : *« On ne s'est jamais penché sur la gratuité, mais je pars du principe que toutes les actions qui peuvent faciliter l'accès à la culture sont à saluer »*.

Saint-André-les-Vergers, La Chapelle-Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, Saint-Germain... dans ces médiathèques du réseau de Troyes Champagne Métropole, la carte de proximité coûte entre 4 € et 5 € à l'année (15 € si l'on veut emprunter à Troyes et dans tout le réseau). Un tarif « très abordable » pour Pascal Landréat, maire de Pont-Sainte-Marie. L'élu centriste n'approuve pas le principe de la gratuité. *« Tout service a un coût. Sachant que l'abonnement est sans commune mesure avec le coût du service, je dirais que c'est plus une question de principe »*, ajoute-t-il.

À Troyes Champagne Métropole, « le sujet de la gratuité n'a pas été étudié et n'est pas à l'ordre du jour », avoue Didier Leprince, vice-président chargé de la culture.

LA GAUCHE ET LA DROITE TENTENT L'EXPÉRIENCE

Partout en France, la gratuité des emprunts pour tous les usagers à la bibliothèque essaime. Sans distinction de taille et de couleur politique. Pas besoin d'aller très loin : Dijon, ville du socialiste François Rebsamen, et Châlons-en-Champagne, dirigée par Benoist Apparu (Les Républicains) ont déjà adopté cette politique. À Reims, le maire LR Arnaud Robinet a mis en place cette promesse de campagne dès sa réélection en 2020.

L'Association des bibliothécaires de France défend aussi la généralisation de la gratuité du prêt. Avec une pointe de vigilance : attention à ne pas tirer les bibliothèques vers le bas. Un écueil que veut éviter l'équipe municipale à Sainte-Savine. En juin, un désherbage d'une partie des livres existants est programmé avant un renouvellement des fonds qui prévoit des acquisitions. D'ici un an et demi, une extension est prévue dans les anciens locaux de Musique Forum, voisins de l'établissement culturel situé avenue Gallieni. Objectif : atteindre une surface de 600 m², plus respectable pour une commune de 10 000 habitants.

Depuis l'annonce de la gratuité, la médiathèque savinienne est assaillie de nouvelles demandes d'adhésion.

LA GRATUITÉ EXISTE DÉJÀ À SAINT-LÉGER

Dans certaines petites communes hors du réseau des médiathèques de Troyes Champagne Métropole, la gratuité est déjà une réalité. Exemple avec la bibliothèque Françoise-Michault à Saint-Léger-près-Troyes. Certes, le fonds, issu de la bibliothèque départementale de prêt) est modeste (2 500 ouvrages). Les lieux, ouverts quelques heures le mercredi et samedi après-midi, sont gérés par une petite équipe de bénévoles. Mais le service a le mérite d'exister. Couvrant les factures de chauffage, d'électricité, de logiciels et d'assurance, la commune délivre une subvention annuelle de 2 000 € à l'association de la bibliothèque. Chaque semaine, une centaine d'écoliers de Moussey, Saint-Léger et Villemereuil profitent des activités autour du livre.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id257547/article/2021-05-16/debat-faut-il-rendre-la-mediathèque-gratuite-pour-tous?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

COLLÈGE EURÊKA

PONT-SAINTE-MARIE : EURÊKA S'OUVRE À LA CULTURE ARTISTIQUE



Dans le cadre de la culture d'appartenance du projet d'établissement avec la mise en place d'une résidence d'artistes depuis septembre 2020, avec notamment Argadol, tous les élèves de 3e ont suivi le cursus d'arts plastiques avec l'artiste et les professeurs Mmes Draru et Daesmarecaux. Ils ont ainsi découvert le street art ou art urbain au niveau mondial, ses origines, ses techniques englobant le graffiti, le pochoir, la mosaïque, les stickers...

Geste artistique, choix des couleurs, source de ses inspirations et de ses personnages qui racontent une histoire, Argadol leur a expliqué son univers. Leur esprit critique et culture ainsi développés, les élèves ont choisi une dizaine d'œuvres de l'artiste que le collège a acquis et expose actuellement dans le hall du collège. Cette exposition riche des portraits lumineux de Mona Lisa, Marylin, Elton John, David Bowie, Batman, Dark Vador, ou encore un singe et même la Vache qui rit a pour vocation d'être mobile et rejoindra alternativement les murs du collège.

Parallèlement, dans le but de développer leurs compétences en expression orale, les élèves de 3e font visiter l'expo aux 6e afin de les ouvrir à la culture artistique.

Avec Argadol, la promotion 2021 va bientôt déterminer une œuvre commune et de rassemblement comme l'ont fait précédemment les 2019 avec Simone Veil, les 2020 avec Nelson Mandela,. Celle ci sera inaugurée le vendredi 15 octobre prochain lors d'une cérémonie républicaine. Par ailleurs, la mairie de Pont-Sainte-Marie a offert une œuvre de l'Unesco réalisée par un enfant de Malaisie « l'eau, l'or bleu » qui se trouve en bonne place sur le fronton du collège.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id257373/article/2021-05-15/pont-sainte-marie-eureka-souvre-la-culture-artistique?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

LA CANTINE DU COLLÈGE EURÊKA À PONT-SAINTE-MARIE FAIT SON MIEL DES ABEILLES



Dans le cadre de la poursuite de son projet d'obtention du label éco-collège, le collège Eurêka participait à la journée mondiale des abeilles.

UN MENU ET UNE DÉCORATION SPÉCIFIQUES

De ce fait, la commission des menus composée de parents, d'élèves, de personnels du conseil départemental et de l'éducation nationale, a mis en place un repas thématique composé avec du miel tout en valorisant les produits locaux. Ainsi plus de 450 élèves et personnels, sensibilisés, ont apprécié les carottes au miel, brochettes de viande dorée au miel, légumes avec une sauce au miel, croûton de chèvre au miel, et terminé avec un cake de noix et de noisettes au miel.

À cette occasion, la restauration scolaire accueillait une décoration spécifique mise en place par les élèves et les agents. Il faut souligner que les collégiens sont force de proposition et d'un dynamisme infatigable pour trouver des idées. Du coup, ils ont émis le souhait d'une jachère fleurie visible de la rue pour aller dans le sens de la promotion pour la santé en prenant soin de la faune et de la flore. Il leur reste à trouver une entreprise capable de labourer une partie du terrain.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id260453/article/2021-05-27/la-cantine-du-college-eureka-pont-sainte-marie-fait-son-miel-des-abeilles?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie>

QUAND UN COLLECTIF DE TEUFEURS RAMASSE LES DÉCHETS SAUVAGES



"Nettoyons notre planète en bouffant du son" : ce collectif national mêle écologie et musique électronique. Dans l'Aube, le collectif est géré par les membres du groupe Psychoactif Sound6tem. Leur but : ramasser les déchets sauvages, en écoutant de la musique. Deux actions de nettoyage ont été organisées ce week-end : samedi aux alentours de la déchetterie de Pont-Sainte-Marie et dimanche à Fouchy. Au total, 3 tonnes de déchets ont été récoltés (et une centaine de pneus). Un moyen aussi de casser le cliché des teufeurs...

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/un-collectif-de-teufers-ramassent-les-dechets-sauvages-du-10-mai-2021.html>

COLLECTE DES DÉCHETS

IL COLLECTE LES BIODÉCHETS À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION TROYENNE

Sous le logo Troyes C (Collecte Cyclo Compost), Thomas Richarme collecte les biodéchets aux portes des cantines, épiceries, commerces, restaurants et entreprises pour les valoriser en compost.



Il se fait encore discret, mais bientôt il ne passera plus inaperçu ! Avec son vélo électrique tractant une remorque chargée de bacs de diverses contenances, Thomas Richarme a fait de la collecte de biodéchets sa nouvelle activité.

DÉCHETS DE TABLE, DE CUISINE, D'ÉTALAGE...

Sous le sigle Troyes C (pour Collecte Cyclo Compost), l'équipage collecte, depuis le début de l'année, les déchets de table, de cuisine, d'étalage à la porte des cantines, épiceries, commerces, restaurants et entreprises pour les valoriser en compost sur un terrain qu'il loue à la Ville de Pont-Sainte-Marie.

Licencié en 2019 de l'usine Allia à La Villeneuve-au-Chêne, cet ancien chef de projet technicien méthodes et qualité a décidé, à 47 ans, de quitter le secteur de l'industrie pour se lancer dans une activité innovante et écologique. Alors qu'il s'intéresse de près aux travaux des Alchimistes à Paris (start-up spécialisée dans la collecte et la valorisation des déchets), Thomas décide de sauter le pas à l'issue d'une formation de guide composteur qu'il suit pendant le premier confinement.

PROFIL

- Printemps 2020 : formation de guide composteur à Chenegy.
- Depuis septembre 2020, Thomas Richarme est salarié de Pool d'avenir, entité de Synercoop, une coopérative d'entrepreneurs (150 dans l'Est de la France dont 35 dans l'Aube) qui propose formations, accompagnement, aide à la comptabilité...
- En cours : formation de maître composteur.

« Dans l'Aube, il n'y a rien de ce type, hormis quelques sites de compostage collectif », explique le sportif adepte de biathlon. « Lorsque j'ai été licencié, j'ai touché de belles indemnités. Avec cet argent, j'aurais pu m'acheter une voiture neuve mais j'ai préféré le mettre dans un projet qui apporte quelque chose au collectif et me permette d'être plus en accord avec mes convictions. J'avais envie de m'engager dans une démarche plus vertueuse pour l'environnement. »

Pour lancer son activité, le quadragénaire comptait démarcher les restaurateurs. Hélas, l'épidémie les contraint à rester fermés. L'entrepreneur change d'objectif. Alors qu'elle lui prête, dans un premier temps, un terrain pour installer les dix bacs de compostage (des bacs potagers achetés au Foyer aubois et modifiés), la Ville de Pont-Sainte-Marie, très au fait en matière de développement durable, lui propose de tester la collecte, pendant un mois en janvier 2021, auprès de ses écoles maternelle et primaire et de la crèche.

La pertinence du projet séduit la municipalité qui a décidé de réitérer l'opération à partir du 10 mai jusqu'en fin d'année.

INCITER À RÉDUIRE LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

La démarche ne s'arrête pas à un simple ramassage, elle va bien au-delà. *« À chaque retour de collecte, j'effectue une pesée, les données sont rentrées sur un tableau en partage avec le client. Il connaît ainsi la quantité de déchets produits chaque semaine. Cela permet de l'inciter à jeter le moins de nourriture possible. »*

Deux types de contenants sont proposés (bacs blancs de 22 l ou bacs gris de 250 l) pour un, voire deux passages par semaine (de 0,25 à 0,35 € par litre en fonction du volume collecté et du nombre de passages par semaine). Au retour de la collecte, les biodéchets sont mélangés à du broyat de végétaux mis à la disposition par la Ville avant que ne démarre le processus de décomposition. Au bout de neuf mois, le compost, analysé, sera prêt à être commercialisé.

CRÉER D'AUTRES SITES DE COMPOSTAGE

S'il se limite à un rayon de 6 km autour du site de compostage, pour des raisons de rentabilité, Thomas a fait une exception avec le magasin Persil et Ciboulette à Saint-André-les-Vergers, son tout premier partenaire. Autre client, l'enseigne Mademoiselle Vrac, à Troyes, qui met un bac à disposition de ses clients dans son magasin. Mais aussi le bailleur Troyes Aube Habitat où il récupère les déchets de la salle de pause.

Prochain objectif ? *« Démarcher d'autres écoles sur Troyes, vers le rond-point de l'Europe, sur Creney »,* ajoute l'entrepreneur en pleine prospection pour trouver d'autres commerces. Thomas Richarme nourrit aussi d'autres espoirs. *« L'idée serait de créer d'autres sites de compostages aux quatre coins de l'agglomération pour limiter les distances et élargir la collecte. Et pourquoi pas trouver d'autres collaborateurs qui auraient envie de se lancer avec moi... Ce qui me plaît c'est d'être au contact de l'environnement, de défendre une belle cause et de faire du sport ».*

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id255728/article/2021-05-10/agglomeration-troyenne-les-biodechets-aussi-ont-leur-collecte?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

VIDE-GRENIERS

VIDE-GRENIERS, ALCOOL ET MUSIQUE SUR LA VOIE PUBLIQUE... DES INTERDICTIONS PROLONGÉES DANS L'AUBE

La préfecture de l'Aube a prolongé plusieurs arrêtés, toujours dans l'optique de limiter la propagation de l'épidémie.



La préfecture de l'Aube a prolongé plusieurs mesures visant à limiter la propagation de l'épidémie dans le département, malgré les chiffres encourageants qui, à défaut d'être parfaits, sont sur une pente descendante. La première est la prolongation de l'arrêté interdisant la tenue de vide-greniers ou de brocantes dans le département, au moins jusqu'au mercredi 19 mai.

La préfecture s'est appuyée sur un avis de l'agence régionale de santé établi cette semaine et sur le fait que « *les vide-greniers et brocantes conduisent à un brassage important de population dans un espace restreint rendant difficile la mise en œuvre d'une distanciation physique de deux mètres entre chaque individu* ». *Boire de l'alcool et « l'activité musicale amplifiée »* dans l'espace public sont également toujours interdits. Cet arrêté s'applique à Troyes, Bréviandes, La Chapelle-Saint-Luc, La Rivière-de-Corps, Les Noës-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, Romilly-sur-Seine, Saint-André-les-Vergers, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Julien-les-Villas, Sainte-Savine, Rosières-près-Troyes, Bar-sur-Aube et Nogent-sur-Seine, mais aussi sur les plages et abords de Lusigny-sur-Barse, Géraudot, Dienville et Mesnil-Saint-Père (promenade également). L'obligation s'applique aussi à la vélovoie à partir des parkings du port de Dienville sur un kilomètre, en direction de Radonvilliers (c'est précis !).

Les dispositions concernant le port du masque dans l'espace public restent inchangées et s'appliqueront au moins jusqu'au 1er juin.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id255346/article/2021-05-08/ide-greniers-alcool-et-musique-sur-la-voie-publique-des-interdictions?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie%22>

MC ARTHUR GLEN

CENTRES DE MARQUES MCARTHURGLEN : LES 3 CLÉS D'UNE RÉOUVERTURE RÉUSSIE

Avec un nouveau protocole sanitaire, des terrasses aménagées et des offres commerciales, les centres de marques, fermés depuis le 5 février dernier, se préparent activement à la réouverture le 19 mai prochain. Détail du dispositif mis en place en trois points.



La balayeuse s'active dans les allées de McArthurGlen et dans les escaliers de Marques Avenue, les commerces ont rappelé leurs équipes et la nouvelle collection s'installe en vitrine. En coulisses, on affine les derniers dispositifs mis en place. Les centres de marques troyens mettent tout en œuvre pour réussir leur réouverture après deux mois et demi de fermeture.

1. UN PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

Terminées les interminables files d'attente, où s'agglutinaient sans distanciation sociale les clients. Fabio Schiavetti, directeur de McArthurGlen, l'affirme : « *On a renforcé nos équipes de sécurité et notamment de gestion des files d'attente, mis à disposition des plots, des cordes spécifiques. Et si l'affluence est trop forte, nous fermerons temporairement l'accès aux commerces concernés et même l'accès au centre lui-même si nécessaire.* »

Les équipes de propreté ont été renforcées et plusieurs opérations de nettoyage et de désinfection sont programmées quotidiennement. Toilettes et poubelles seront désinfectées toutes les heures par exemple. Chez Marques Avenue, centre fermé, un protocole d'aération a été adopté. « *Nous allons aérer le centre quatre fois par jour en ouvrant tous les accès pendant quinze minutes pour renouveler totalement l'air* », précise Émilie Pasquier, directrice du centre.

2. DES TERRASSES AMÉNAGÉES

Les restaurants devraient rouvrir le 30 juin. En attendant, McArthurGlen mise sur l'espace extérieur dont il dispose pour agrandir les terrasses existantes ou aménager des aires de restauration. Ainsi, plusieurs tables de pique-nique ont été installées sur les espaces verts du centre, permettant d'augmenter d'autant la capacité d'accueil des lieux de restauration. À Marques Avenue, le dispositif est encore à l'étude mais « *la Croissanterie ouvrira et nous étudions les aménagements à prévoir afin que les clients puissent profiter pleinement de leur expérience shopping en se restaurant sur place, en toute sécurité* », explique la directrice.

3. DES OFFRES COMMERCIALES

Les sites ont été mis à jour et l'équipe communication et marketing est à pied d'œuvre. En juin, une grande campagne d'affichage sera lancée par McArthurGlen dans plusieurs villes de France. Mais c'est par le porte-monnaie que les centres de marques veulent séduire la clientèle. Marques Avenue lance « *Les jours heureux* », les samedis 22 et 29 mai. « *Le centre va être redécoré, les gens vont évoluer dans un beau décor floral et profiteront d'une réduction de - 20 % dès le premier article acheté, et cela dans toutes les boutiques du centre* », annonce Émilie Pasquier. Le centre McArthurGlen n'affiche pas d'offre généralisée mais tous les commerces proposent des promotions également. Chez Catimini, une sélection d'articles affiche 50 % de réduction, par exemple. Chez Claudie Pierlot, la responsable Marine Adnot n'avance pas encore de chiffres mais assure que « *les clients vont être heureux, il y aura vraiment de belles affaires* ».

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id256916/article/2021-05-14/centres-de-marques-les-3-cles-dune-reouverture-reussie>

MC ARTHUR GLEN

DISTRIBUTION GRATUITE D'AUTOTESTS À MCARTHURGLEN ET AU CENTRE-VILLE DE TROYES

Les 22 et 29 mai, l'ARS Grand Est et Troyes Champagne Métropole vont distribuer dans deux endroits de forte affluence des tests de dépistage du Covid à faire soi-même.



Durant les deux semaines à venir, l'ARS Grand Est et Troyes Champagne Métropole vont mener une action commune de sensibilisation auprès de la population en distribuant gratuitement, pour la première fois dans le département de l'Aube, des autotests dans des lieux publics de forte affluence :

- Samedi 22 mai, de 14h à 17h, au centre de marques McArthurGlen situé sur la commune de Pont-Sainte-Marie
- Samedi 29 mai, de 14h à 17h, au forum de l'hôtel de ville, à Troyes

C'est au total 2 000 autotests (1 000 sur chaque créneau) qui seront distribués par des médiateurs LAC (Lutte Anti-Covid), chargés également d'informer et de sensibiliser la population à ce nouveau mode de prélèvement nasal (non naso-pharyngé), qui permet d'obtenir un résultat en seulement 10 minutes.

Les autotests sont destinés aux personnes asymptomatiques de plus de 15 ans et qui ne sont pas cas contact. Ils peuvent être réalisés en totale autonomie, du prélèvement à la lecture du résultat.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id258960/article/2021-05-21/distribution-gratuite-dautotests-mcarthurglen-et-au-centre-ville-de-troyes?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie%22>

GALERIE ARTES

L'UNIVERS MARIN SE DÉCLINE EN VERRE À LA GALERIE ARTES DE PONT-SAINTE-MARIE

La galerie Artes vient de rouvrir ses portes avec l'exposition des souffleurs de verre et sculpteurs Laëtitia Andrighetto et Jean-Charles Miot.



Il souffle comme un air de vacances et de dépaysement sur la galerie Artes. Après deux mois de fermeture, le lieu culturel maripontain a rouvert ses portes samedi avec l'exposition de Laëtitia Andrighetto et Jean-Charles Miot, qui fleure bon l'enfance et l'air marin.

Couple à la ville comme à la scène, installé dans les Landes, tous deux dirigent en parallèle de leurs activités artistiques, les ateliers de la fondation Martell. Si Artes ne leur est pas un endroit inconnu, c'est parce qu'ils y ont exposé en 2010. « C'était l'une de nos premières expositions », se souvient Laëtitia Andrighetto.

Onze ans plus tard, les revoilà en terre auboise, avec un travail toujours autour de la bi-matière, mais en lien avec la mer. « Nous sommes tous les deux amoureux de l'océan. La marine nous plaît particulièrement. Ça nous raccroche au monde de l'enfance. »

« ON AIME TRAVAILLER CES TRÉSORS DE L'ENFANCE, QUI FONT PARTIE AUSSI DE L'INCONSCIENT COLLECTIF. »

En poussant les portes de la galerie, ne soyez pas surpris d'y voir des bouées, des galets... en verre évidemment... ces décors d'enfance qu'on retrouve essentiellement en bord de mer, puisque Jean-Charles et Laëtitia sont souffleurs de verre et sculpteurs. « *On aime travailler ces trésors de l'enfance, qui font partie aussi de l'inconscient collectif.* »

Mais derrière tout ça, il y a une démarche. « *Pour les galets, nous recyclons nos propres chutes de verre.* » Le duo travaille régulièrement de concert, selon leurs influences communes.

Si Jean-Charles est plus axé technique, Laëtitia apporte sa marque sur la conception. « *Ça s'est équilibré dans le temps. Je suis la plus artiste des deux, dans l'émotion, dans la sensibilité. Lui, est le technicien. C'est le chef d'orchestre du soufflage à la canne. Je m'attarde plus sur les petites pièces, sur la décoration du verre et le travail à froid. Chacun sa place et son expérience.* » Une approche complémentaire, qui nous donne un avant-goût d'été.

Exposition des souffleurs de verre et sculpteurs Laëtitia Andrighetto et Jean-Charles Miot jusqu'au 3 juillet, à la galerie Artes à Pont-Sainte-Marie. Horaires : ouvert du jeudi au samedi de 15 h à 19 h. Entrée libre. Tous les jours sur simple appel au 06 77 20 45 34.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id261060/article/2021-05-30/lunivers-marin-se-decline-en-verre-la-galerie-artes-de-pont-sainte-marie?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie>

OLIVIA TOILETTAGE

CHEZ OLIVIA TOILETTAGE À PONT-SAINTE-MARIE, LE CHIEN EST ROI



Depuis le 15 décembre dernier, une nouvelle enseigne, Olivia Toilettage, s'est installée au 4A, rue du Général-Sarrail.

Forte d'une expérience de quinze années en tant que salariée à Troyes, enrichie du diplôme BTC (brevet toiletteur canin) avec mention, Olivia Brengle accueille toute race de chien, du chihuahua au terre-neuve pour le bain, tonte, coupe aux ciseaux, épilation sur chien à poils durs, démêlage, soins d'hygiène...

Dans la boutique, elle propose des accessoires, jouets, friandises et alimentation.

Le fait d'être son propre patron permet à cette passionnée d'adapter son temps et ses horaires en fonction de la demande de la clientèle. C'est pour cela que son téléphone est sur transfert d'appels en continu pour les demandes de rendez-vous du lundi au samedi de 8 h à 19 h.

Horaires de la boutique : du mardi au vendredi, 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h, mercredi et samedi de 9 h 30 à 12 h. Tél. 09 83 39 68 67.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id261336/article/2021-05-31/chez-olivia-toilettage-pont-sainte-marie-le-chien-est-roi?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%26desc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie%22>

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE

